

Esplanade Charles de Gaulle 33045 Bordeaux Cedex

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DECLARATION D'INTERET GENERAL DU PLAN D'ADAPTATION ET DE GESTION DU RESEAU DES JALLES DU MARAIS DE LA PRESQU'ILE D'AMBES POUR L'EVACUATION DES EAUX D'INONDATIONS FLUVIALES POUR 2022 A 2027

Une enquête publique sera ouverte sur la demande formulée par Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, Alain ANZIANI en vue d'obtenir l'autorisation de restaurer 17 jalles (Jalles des Grandes du Guâ, du Canard, de Gereyme, des Toureils (travaux réalisés), Artiguemonge, Dureteste, Gragnodière, Lacône, Peychaud, Grillon, Estey du Moine, Mondion, Madran, Maqueline, Canteloup, Fourat, Jacobin) du réseau hydraulique de la Presqu'île d'Ambès. Ces jalles sont situées sur les communes de Ambarès et Lagrave, Ambès, Saint Louis de Montferrand et Saint Vincent de Paul. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au pétitionnaire.

Pendant l'enquête, qui se déroulera du 8 novembre au 17 décembre 2021 inclus, soit 35 jours, le dossier soumis à l'enquête comprenant :

Pièce n°1: Résumé non technique de la DIG

Pièce n°2: Plan d'adaptation et de gestion du réseau des jalles du marais de la Presqu'île d'Ambès pour l'évacuation des eaux d'inondations fluviales

Pièce n°3: Dossier réglementaire loi sur l'eau

Pièce n°4 : Dossier CNPN Pièce n°5 : Avis du CNPN

sera déposé dans les mairies d'Ambarés et Lagrave, Ambés, Saint Louis de Montferrand et Saint Vincent de Paul où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra également adresser ses observations et propositions écrites avant la clôture de la consultation le 17 décembre 2021 à 16H30, soit :

- Par courriel (avec demande d'accusé de réception), à l'attention expresse de Monsieur le commissaire-enquêteur, à l'adresse suivante : f.youbi@bordeaux-metropole.fr.

- Par voie postale, à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, à Bordeaux Métropole, Direction du Développement et de l'Aménagement, Centre réseaux paysage, Florence YOUBI, 1 rue Romain Rolland Bât A 33310 LORMONT

Le présent avis sera mis en ligne sur le site internet de Bordeaux Métropole : www.participation.bordeaux-metropole.fr

Le commissaire-enquêteur Monsieur Pierre THIERCEAULT, officier de l'armée de terre à la retraite sera présent dans les mairies, aux jours et aux heures suivantes :

LIEUX	DATES	HORAIRES
Mairie de Saint Vincent de Paul Espace Gérard-Lesnier 33440 Saint-Vincent-de-Paul	Le 8 novembre 2021	9H à 12H
Mairie d'Ambès Place du 11 Novembre,	Le 16 novembre 2021	14H à 17H
33810 Ambès	Le 17 décembre 2021	14H à 16H30
Mairie d'Ambarès et Lagrave 18 Place de la Victoire, 33440 Ambarès-et-Lagrave	Le 26 novembre 2021	9H à 12H
Mairie de Saint Louis de Montferrand : 7 place de la Mairie 33440 Saint-Louis-de-Montferrand	Le 2 décembre 2021	14H à 17H

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables à Bordeaux Métropole auprès de la Direction du Développement et de l'Aménagement du Pôle Territorial Rive Droite, dans les 4 mairies susmentionnées et sur le site internet de Bordeaux Métropole www.participation.bordeaux-metropole.fr pendant une durée d'un an.

La Préfète de Gironde est compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée, soit par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions à respecter, ou par un arrêté de refus.